MANIFESTE

EN FAVEUR DU

MONUMENT

LOUIS HEBERT

Celui qui fait pousser deux épis de blé où il n'en poussait qu'un seul est un bienfaiteur de l'humanité.

HENRI IV.

Homme des champs, redresse-toi dans la fierté de ta vie saine et féconde ; aime tes prairies et tes champs, tes bois et tes haies, tes collines et tes vallées ! Elève ton âme vers Celui qui a fait tout cela, qui a fécondé ta terre et la bénira davantage quand tu sauras le prier, le servir et l'aimer....

B. DE BOURG.

EN VENTE 10 SOUS AU PROFIT DU MONUMENT

Imp. "La Tribune" St-Hyacinthe, Qué.

MANIFESTE

EN FAVEUR DU

MONUMENT

LOUIS HEBERT

Celui qui fait pousser deux épis de blé où il n'en poussait qu'un seul est un bienfaiteur de l'humanité.

HENRI IV.

Homme des champs, redresse-toi dans la fierté de ta vie saine et féconde ; aime tes prairies et tes champs, tes bois et tes haies, tes collines et tes vallées ! Elève ton âme vers Celui qui a fait tout cela, qui a fécondé ta terre et la bénira davantage quand tu sauras le prier, le servir et l'aimer....

B. DE BOURG.

EN VENTE 10 SOUS AU PROFIT DU MONUMENT

Comité du Monument Hébert

PATRON : Son Eminence le Cardinal Bégin.

PRESIDENTS D'HONNEUR : Hon. L. P. Landry, Président du Sénat. Hon. J.-E. Caron, Ministre de l'Agriculture. Mgr A.-E. Gosselin, Recteur de l'Université Laval. Nap. Drouin, Maire de Québec.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR : Hon. N. Garneau, Conseiller Législatif. Mgr le Chanoine Lepailleur.

PRÉSIDENT : M. l'abbé Azarie Couillard Després.

VICE-PRÉSIDENTS : Mgr H. Têtu, MM. Adjutor Rivard, Jos. Bellerive.

SECRETAIRE : M. Dr Emile Saint-Hilaire, 404 rue St-Jean, Québec.

ASS-SEC. : MM. H. Magnan, O. Dallaire.

TRÉSORIER : M. Dr P.-H. Bédard, 236, St-Jean, Québec.

BEAUPORT, M. J. B. Caouette.

CHARLESBOURG, M. l'abbé D. Gosselin.

FARNHAM, M. le Chanoine Laflamme.

KAMOURASKA, M. J. C. Chapais ; M. l'abbé A. Michaud.

LEVIS, MM. F.-X. Couillard ; Pierre G. Roy.

MONTMAGNY, MM. L. C. Couillard Dupuis ; J. C. Couillard-Lillois ; Chs. Fournier.

MONTREAL, MM. Thomas Côté ; F. L. Lavallée ; W. D. Lighthall ; E. Z. Massicotte ; Victor Morin ; A. Paquin.

QUEBEC, MM. Hon. G. E. A[illegible]ot ; Dr. L. Bacon ; J. A Bédard ; Edouard Bélanger ; [illegible]ect. Bélanger ; L. H. Borne ; J. A. Bouchard ; M. l'abbé Ivanhoe Caron ; Hon. T. Chapais ; H. J. J. B. Chouinard ; Dr. A. Clark ; Jos. Côté ; J. C. Couture ; M. l'abbé J.-B. Couillard-Dupuis ; Dr. Edgar Couillard ; Léonce Crépault ; Hon. Cyr. F. Délâge ; J. E. Dion ; Jos Dompierre ; Ant. Drolet ; Dr. F. X. Dorion ; Cyr. N. Duquet ; Mgr. C. O. Gagnon ; J. P. Garneau ; V. Garant ; J. N. Gastonguay ; Jos. Gauthier ; Dr. Z. Giasson ; G. A. Gigault ; Aug. Gingras ; L. Giroux ; G. A. Grondin ; M. l'abbé A. Huot ; Art. Lachance ; R. Lañdrieu ; J. C. Lacroix ; Dr. A. A. Lantier ; Ph. Lamontagne ; L. R. Lamontagne ; Alm. Lacasse ; H. E. Lavigueur ; Dr. Art. Leclerc ; Eug. Leclerc ; D. O. Lespérance ; Ls. Létourneau ; G. Létourneau ; M. l'abbé L. de St. G. Lindsay ; C. J. Lockwell ; J. A. Marcoux ; J. T. Marier ; J. A. M[illegible]cier ; Jos. Moisan ; Chs. A. Paquet ; Paradis ; J. E. A[illegible] Pin ; Jos. Rochette ; Jos. Savard ; H. de St-Victor ; Hon. Ad. Turgeon ; E. Turgeon ; Paul Thivierge ; T. Trudel ; A. E. Vincent

ST-DAMASE, (Comté de St-Hyacinthe), M. l'abbé P. M. Boulay.

STE-FOY, M. l'abbé H. A. Scott.

ST-LUC DE CHAMPLAIN, M. l'abbé C. J. Boutet.

YAMACHICHE, M. le Chanoine V. Caron.

WORCESTER, MASS., M. Alexandre Bélisle.

FALL-RIVER, M. Alain Chaput.

OTTAWA, M. J. A. Côté, Sous-Ministre de l'Intérieur.

AVERTISSEMENT

DÈS la formation du Comité du Monument à Louis Hébert, le présent manifeste fut confié à l'imprimeur. Il était sur le point d'être distribué quand éclata, hélas ! la guerre terrible qui ensanglante les pays d'Europe. Il a paru alors qu'un devoir impérieux s'imposait : assurer du pain aux familles de nos soldats, à celles éprouvées d'une manière quelconque par la guerre tant sur la terre belge que sur la terre française. Et l'on a eu raison.

Persuadés pourtant de l'importance de leur projet et désireux de le rappeler au peuple canadien, les membres du Comité ont décidé de reprendre leurs travaux, et ils espèrent, malgré les malheurs du temps, le conduire à bonne fin avec l'aide de Dieu.

En ces temps de calamités où l[illegible] pousse notre peuple hors des villes en lui faisant comprendre que la terre nourricière est l'UNIQUE planche de salut, en ces temps où de toutes parts, l'on se convainc de plus en plus qu'ils font œuvre de vrai patriotisme ces hommes clairvoyants qui exhortent nos frères à retourner à la terre et à reprendre dans leurs mains les mancherons de la CHARRUE, il paraît opportun de mettre de nouveau en lumière la figure sympathique de Louis Hébert le pionnier de l'agriculture canadienne.

Puissent nos populations rurales, plus favorisées en ces jours endeuillés que celles de nos villes, verser généreusement leur obole pour assurer le succès de l'œuvre du monument et contribuer ainsi à honorer, comme il le mérite, le premier laboureur du pays. Les membres du Comité sollicitent avec confiance le concours de tous les Cercles agricoles et des Sociétés d'Agriculture de cette Province.

Toute souscription, si minime soit-elle, sera reçue avec reconnaissance. Une liste complète des souscripteurs anciens et nouveaux, après sa publication dans les journaux, sera insérée dans le volume souvenir que l'on se propose d'éditer à la suite des fêtes du troisième centenaire de l'arrivée de Louis Hébert à Québec.

Prière d'adresser les souscriptions à M. P.-H. BEDARD, M. D., 236 rue Saint-Jean, à Québec.

On peut se procurer ce Manifeste en s'adressant à messieurs les Membres du Comité, et à M. l'abbé A. Couillard Després, Saint-Ours sur Richelieu.

APPEL AU CLERGE

Louis Hébert, le premier colon de la Nouvelle-France, aura bientot son monument dans la capitale de cette Province. Les fêtes du troisième centenaire de la fondation de la ville de Quebec, le reveil patriotique qui s'est opéré un peu partout dans notre pays, les écrits parus sur la vie et l'œuvre de Louis Hébert, ont contribué à mettre en honneur, ce héros modeste, qui est la personnification de la foi simple et solide, du travail intelligent et ardu.

Tandis que les fils de la vieille Acadie le réclament comme un des leurs parce que, sur l'Ile Sainte-Croix et à Port-Royal, il a récolté les prémices de la terre acadienne, les Québécois se rappellent avec reconnaissance que ce courageux laboureur, aussi bon français que grand chrétien, est le premier bienfaiteur de la patrie, et l'un des premiers modèles qu'il faut maintenir en place d'honneur aux regards de notre peuple.

" Aussi précieux et aussi fécond que e bon froment apporté de France qu'il confia à notre , il fit germer en terre canadienne une autre semence immortelle : celle du bon exemple d'un noble et fructueux travail agricole, qui n'entretient pas seulement la vie par le pain matériel, mais qui entretient aussi la vigueur du cœur et de l'esp l'âme nationale elle-même par son caractère moralis

" M. Réné Bazin, disait il n'y a pas longtemps, en parlant de la race de ces paysans français, nos pères de France et du Canada, qu'ils étaient "l'un des plus grands chefs-d'œuvre que le monde ait pu contempler", et il ajoutait "qu'aucune civilisation ne s'est appuyée sur de plus belles familles."

" L'éloge, pour grand qu'il soit, ne dépasse pas la vérité et il a le grand avantage de rappeler, à l'encontre de tant d'idées fausses répandues partout, le véritable idéal de nos pères, qui doit être le nôtre, si nous voulons rester un peuple fort, moral, prospère et béni de Dieu.

" Plus encore, en effet, qu'un hommage mérité à celui qui a déjà la seule récompense que sa vertu ait ambitionnée, un monument à Louis Hébert sera une leçon et un encouragement.

" Il sera une leçon pour les jeunes générations que tant de séductions trompeuses attirent hors des campagnes où l'on ne s'occupe pas assez de les retenir, où l'on ferme trop souvent devant eux le champ de la colonisation qui tenterait leurs généreuses ambitions.

" Il sera un encouragement à ceux qui labourent, sèment et récoltent, à ceux qui ne soupçonnent pas assez la grandeur et le mérite de leur travail, à ceux qui se sentent trop souvent méprisés et exploités.

" A ceux qui ont besoin d'un encouragement pour continuer le noble travail des champs, à ceux qui ont besoin d'une leçon pour apprendre à s'y adonner, le monument à Louis Hébert, dont la reproduction par l'image devra être répandue dans tous les foyers de nos campagnes et aussi de nos villes, sera cette leçon frappante, belle, bien parlante ; il sera cet encouragement en faisant voir d'une façon plus vive, aux yeux du cultivateur, la grandeur et le mérite de son travail, la noblesse et l'efficacité de sa mission."

La glorification du père de notre agriculture, de Louis Hébert, dont la vie fut si féconde en sacrifices et en nobles dévouements, exercera une influence bienfaisante sur nos populations rurales.

C'est ce que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a compris, et c'est pourquoi elle a pris l'initiative de ce projet patriotique. Par la voix de son Président M. P.-H. Bédard, elle a, dès le mois de janvier dernier, adressé un appel au peuple canadien. Depuis, des membres éminents de notre clergé, des citoyens distingués de Québec, de Montréal, et d'ailleurs, se sont constitués en comité pour mener à bonne fin cette entreprise qui rencontrera, sans aucun doute, l'appui nécessaire de tous les vrais patriotes.

Mais, pour arriver plus sûrement au succès le comité du monument Hébert sollicite le concours sympathique et effectif du clergé paroissial.

" Il est impossible que le prêtre canadien-français reste indifférent à l'appel de la Société Saint-Jean-Baptiste de

De "l'Action Sociale."

Québec, qui vient de lancer le projet d'une souscription publique pour l'érection en notre ville d'un monument à Louis Hébert, le premier habitant du pays écrit la *Semaine Religieuse* de Québec.

" Le prêtre et l'habitant sont deux agents inséparables de notre civilisation : ensemble, ils ont vécu sans faiblir, les heures douloureuses de la conquête ; ensemble, ils ont refait la Nouvelle-France. Nous leur devons le meilleur de notre force : au prêtre, la foi qui éclaire, qui soutient et qui sauve ; à l'habitant, la résistance patiente, obstinée, inusable, contre laquelle viennent invariablement buter toutes tentatives d'assimilation.

" Nous sommes une race d'habitants qui croient en Dieu. Et c'est là le secret de notre invincible force : en gardant la foi, nous sommes sûrs de posséder la vérité, gage infaillible d'équilibre intellectuel et moral et source première de toute civilisation durable ; en nous attachant à la terre, nous assurons l'avenir économique de notre race, puisque sans l'agriculture il n'y a pas de pain, et puisque sans pain, il ne peut y avoir de vie économique qui tienne.

" La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a donc été remarquablement bien inspirée en nous proposant l'érection d'un monument au premier habitant canadien, et la race tout entière se doit de contribuer à cette œuvre.

" Et c'est sur la paroisse, cette fois encore, que le travail d'organisation et de souscription doit porter en définitive, si nous voulons que cette œuvre du monument Hébert soit vraiment nationale, et c'est le curé de la paroisse qui doit être l'âme dirigeante de l'organisation locale, si nous voulons que l'œuvre vive et se développe. Rien ne résiste au curé et à l'habitant travaillant en parfait accord à la réussite d'un projet."

Pour que les cultivateurs s'intéressent à cette œuvre patriotique, il serait bon de les entretenir de la vie si attachante de Louis Hébert, dans les assemblées publiques, les concours agricoles et même, s'ils le jugent à propos, du haut de la chaire chrétienne. Les actes de dévouement, et les sacrifices qu'elle renferme n'ont-ils pas été inspirés par les plus nobles sentiments, et ne sont-ils pas propres à pousser à la vertu ? On ne peut, certes, rencontrer dans

notre histoire nationale un héros qui soit plus digne d'un tel honneur.

Messieurs les curés choisiront l'organisation qui leur conviendra le mieux pour assurer le succès de leurs démarches. Nous nous permettons cependant de leur suggérer un plan, peu difficile d'exécution et qui, pourtant, produira d'excellents résultats. Après avoir fait connaître ce projet à leurs ouailles, ils choisiront deux ou trois zélateurs dans chacun des rangs de leurs paroisses et les enverront solliciter à domicile l'offrande de leurs coparoissiens. Dans les localités plus populeuses, des séances récréatives, musicales et littéraires ...... .pourraient ajouter encore à la recette paroissiale (1).

Messieurs les curés, nous l'espérons, deviendront les interprètes du comité auprès de leurs paroissiens qui, du reste, se feront un devoir de contribuer à la glorification du premier agriculteur canadien.

On a élevé jadis et on élèvera encore des monuments à des personnages illustres de notre clergé, à des soldats héroïques, à des hommes de profession, nos cultivateurs ont été appelés à souscrire à ces œuvres patriotiques ; pourraient-ils demeurer indifférents quand on leur propose d'honorer un des leurs ?

Ils comprendront, nous en avons l'espoir, l'insigne honneur fait à la classe agricole, et ils aideront à assurer un projet qui doit leur être si cher. Il y va de leur honneur !

Le monument sera érigé sur la place de l'Hôtel-de-ville de Québec, au centre du jardin, situé entre l'édifice municipal et la rue Sainte-Anne, sur une partie de la terre que Louis Hébert à défrichée de ses mains, et où il a récolté les premiers épis de blé canadien. L'endroit est splendide ; le monument devra l'être aussi. Il le sera si nos cultivateurs répondent à notre appel.

Si l'on songe que dans notre seule province il y a plus de neuf cent cinquante paroisses, sans compter les

---

(1) La paroisse d'Iberville a souscrit dernièrement environ CENT piastres malgré la reconstruction de l'église. La paroisse de St-Damase et de St-Ours, au diocèse de Saint-Hyacinthe ainsi que St-Simon, de Bagot, s'organisent.

Que d'autres pourront suivre ce bon exemple.

missions et les dessertes, on peut juger du montant qui sera réalisé avec le concours de toutes les bonnes volontés.

C'est avec confiance que les membres du comité du monument Hébert sollicitent l'aide si efficace et si nécessaire du clergé paroissial, dont le dévoûment et le patriotisme ont produit par le passé tant d'œuvres admirables.

En avant pour la plus grande gloire de la patrie par la croix et la charrue!

AZARIE COUILLARD DESPRÉS, Ptre,
Président du Comité.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC

ERECTION D'UN MONUMENT A LOUIS HEBERT

APPEL AU PEUPLE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec vient de prendre l'initiative de l'érection d'un monument à Louis Hébert, le pionnier de l'agriculture en Canada.

Cette action généreuse et de haute portée n'est que le développement naturel de la mission éminemment patriotique de notre belle association nationale qui, après avoir entrepris de rallier sous une même bannière tous les groupes canadiens-français, s'efforce de promouvoir, dans des conventions de plus en plus effectives, les intérêts religieux, intellectuels et matériels de notre race, et couronne son admirable programme par l'érection de monuments destinés à faire revivre les grandes figures de notre histoire, pour les proposer comme modèles aux générations présentes et à celles de l'avenir.

Pour qui connait bien notre histoire, il est clair que dans la pensée de Champlain, fondateur et organisateur, l'expansion française dans le continent nord américain de-

vait avoir pour base l'agriculture, c'est-à-dire l'exploitation du sol et le développement de ses richesses naturelles par le travail du laboureur. S'il est vrai que Champlain ne fut d'abord que le mandataire ou l'agent des Compagnies de marchands à la recherche de débouchés nouveaux pour leur commerce et la traite des fourrures, il ressort de ses écrits, de ses discours, de ses actions même, qu'il rêva de faire du Canada une France nouvelle, peuplée, comme l'ancienne, d'agriculteurs enracinés au sol et tirant de lui leur subsistance et leur richesse.

Parmi les compagnons de Champlain à Québec, nos annales nous montrent Louis Hébert se livrant avant tout autre et avec succès à la culture de la terre. "Ça été, écrivait le fondateur en 1629, le premier chef de famille résident au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait."

L'exemple de Louis Hébert fut suivi par Guillaume Couillard, son gendre, qui, lui aussi, sema et récolta, sur le promontoire de Québec, du blé, des pois, et autres céréales.

A côté d'eux apparaissent Robert Giffard et les Juchereau qui, plus tard, amenèrent du Perche et de la Beauce française ces hardis pionniers qui fondèrent la paroisse de Beauport, la première aglomération de cultivateurs, un modèle de notre admirable organisation paroissiale.

Louis Hébert est vraiment le prototype du cultivateur canadien. Possédant une instruction remarquable et une belle position sociale dans Paris, il n'hésita pas à dire adieu au doux ciel de France pour venir affronter les rigueurs de notre climat.

Poussé par une pensée religieuse et le besoin de se dévouer, il échangea ses pilons d'apothicaire contre la hache du bucheron et les modestes instruments du jardinier. Fondateur d'un foyer chrétien, l'on dirait que ses vertus et ses rares qualités ont laissé leur cachet, leur empreinte sur les milliers de foyers rustiques dans lesquels se perpétuent, sur les bords du Saint-Laurent, et jusque dans les régions les plus éloignées de notre pays, la foi religieuse, la culture française avec le maintien de la langue et les meilleurs instincts de la race.

Guillaume Couillard, devenu son gendre, hérita de ses vertus civiques et lui aussi a honoré la profession d'a-

griculteur. Mais à Louis Hébert revient l'honneur d'occuper le premier rang dans l'histoire, et c'est en lui qu'il faut glorifier le pionnier et le père de notre agriculture, le noble ancêtre de toute la glorieuse lignée de nos cultivateurs, ou pour mieux dire, dans la langue qui nous est propre, "de nos habitants".

Voilà l'homme à qui la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a résolu d'ériger un monument qui rehaussera dans l'estime de tous, la noble profession de l'agriculteur et redira aux générations futures les vertus chrétiennes et civiques, les nobles exemples, le dévouement et le patriotisme du citoyen modeste mais éclairé que fut Louis Hébert. Car en honorant le citoyen, nous voulons aussi honorer le noble état qu'il exerça toute sa vie. Nous voulons que tous ceux qui viendront s'incliner devant sa statue se pénètrent profondément de l'idée que l'agriculture est la base même de notre existence nationale ; si nous voulons sincèrement l'expansion et la survivance de notre race, nous devons enseigner à la génération présente et à celles qui la suivront que c'est par leur invincible attachement au sol cultivé par leurs mains que nos ancêtres ont dû les victoires remportées d'abord sur les éléments, puis sur la barbarie indienne, et enfin sur les écueils autrement dangereux qu'ils ont eu à affronter au cours de la trame mouvementée de notre histoire.

Sans doute, héritiers et soutiens de la culture française dans le nouveau monde, nous devons être bien profondément pénétrés de la pensée que nous nous devons à nous-mêmes et à nos origines d'exercer notre intelligence et de diriger nos efforts dans toutes les sphères ouvertes à l'activité humaine. Nous ne devrons pas craindre d'aborder les problèmes de la science tout comme les sentiers fleuris de la littérature et de nous essayer dans le domaine des beaux-arts. A l'exemple de la "Doulce France", notre mère-patrie, nous devrons avoir aussi l'ambition d'exceller dans l'industrie et dans le commerce. Mais que notre préoccupation primordiale soit toujours de cultiver les champs paternels et de les agrandir par d'incessantes conquêtes sur la forêt restée debout dans la vallée du St-Laurent et des grands Lacs, et jusqu'aux régions lointaines encore inexplorées de la patrie.

Rappellons-nous que de tout temps, mieux que les remparts et les forteresses, la chaumière du paysan a résisté à tous les assauts, à toutes les tempêtes, qui ont menacé d'anéantir les peuples ; que rien n'est fort comme le lien qui attache le cultivateur au sol arrosé de ses sueurs, quand son bras vaillant tient ferme les mancherons de sa charrue. Rappelons-nous enfin que l'effort de la puissance anglaise qui avait vaincu nos vaillants soldats et miliciens, est venu se briser, comme un flot impuissant, contre la résistance passive mais invincible de nos vingt mille habitants retranchés dans leurs foyers, à l'ombre de la croix et du clocher de leurs paroisses.

Pour toutes ces raisons, il faut que le public réponde à l'appel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, mais il faut répondre sans retard et généreusement. Pour nous encourager, nous avons, comme précédents, le succès qui a couronné les efforts des promoteurs des monuments Champlain, Laval et Montcalm.

Nous ferons appel au Gouvernement du Canada, et nous sommes convaincus qu'il fera généreusement pour Louis Hébert ce qu'il a fait pour Champlain et d'autres.

Nous savons que le Gouvernement de la Province de Québec, qui a tant fait pour l'agriculture, est disposé à nous aider avec libéralité. Lui qui a honoré spécialement l'agriculture en créant et en soutenant l'ordre distingué du Mérite Agricole, qui a développé l'industrie laitière, qui a inauguré l'œuvre des bonnes routes, ne peut rester indifférent quand on lui propose de glorifier le père de notre agriculture.

La Cité de Québec, qui s'honore de compter Louis Hébert au nombre de ses plus grands citoyens, s'empressera de concourir à l'érection de son monument.

Toutes nos sociétés nationales, scientifiques, littéraires, de bienfaisance, d'agriculture et les organisations qui leurs sont subsidiaires, se feront un point d'honneur de s'inscrire sur les listes pour une contribution si modeste qu'elle soit

Nous ferons appel aux jeunes gens et même aux enfants et le sou des écoles viendra s'associer à l'hommage rendu à l'une de nos gloires nationales.

Après les honneurs rendus aux saints, aux martyrs,

aux hommes de guerre, le moment est venu de glorifier ces humbles dont la vie de dévouement et de sacrifices, embaumée de vertus, vaut bien les plus beaux faits d'armes et les plus belles actions d'éclat.

C'est avec confiance que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'adresse au grand public, dont la bienveillance soutenue a toujours généreusement répondu à ses appels, parce qu'on sait que notre association nationale ne demande jamais rien qui ne soit digne de toute considération et pour la plus grande gloire de la patrie.

Pour la SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC,

LE PRESIDENT,
P.-H. BEDARD.

Québec, janvier 1914.

CONFERENCE DONNEE A L'HOTEL DE VILLE DE QUEBEC, LE 24 MAI 1914,

---

SUR LE 3ième CENTENAIRE DE L'ARRIVEE DE LOUIS HEBERT A QUEBEC, 1617-1917.

Messieurs,

Notre génération est assurément privilégiée. N'a-t-elle pas l'honneur de célébrer les anniversaires et les faits remarquables de notre histoire?

En 1908, elle était conviée par la vieille cité de Champlain aux fêtes grandioses qui ont marqué le troisième centenaire de sa fondation; et, presque en même temps, elle faisait graver sur le marbre et le bronze la date lointaine de 1659 où Mgr de Laval devenait le Père de l'Eglise de la Nouvelle-France.

Pour comble de bonheur, sous peu, elle entonnera un chant de foi et d'amour à la Papauté. Elle l'associera dans le triomphe qu'elle prépare à l'illustre cardinal Bégin, à son retour de la Ville Eternelle.

D'autres manifestations de piété auront lieu l'an prochain pour commémorer dignement la prise de possession du sol canadien par les Récollets, au nom de l'Eglise, il y aura bientôt trois siècles.

Notre génération a vu encore les assises du Congrès du Parler Français; sur ce coin de terre plein de souvenirs, sur ce roc, dans cette métropole, à l'endroit même où la première famille française a parlé à Dieu dans la langue maternelle.

Ce n'est pas tout. Après les inoubliables démonstrations de son Congrès Eucharistique, Montréal rendra un hommage solennel au chrétien patriote. Sir Georges Etienne Cartier. Puis, dans un avenir prochain, la vieille cité de Marie, soucieuse de ses premières gloires, dressera sur un piédestal Dollard et ses compagnons les sauveurs du pays en 1660.

Tout est chanté, tout est exalté, tout est immortalisé: la patrie, berceau de nos ancêtres; l'Eglise, dans ses princes; l'Evangile, dans les missionnaires; nos autels, dans le triomphe de l'Eucharistie; notre langue, sève de notre religion; l'audace et le courage civiques dans un homme d'Etat; et, dans une troupe d'élite, l'héroïsme militaire.

Cependant, quelque chose manque encore à tout cela: la fête du foyer catholique et de la terre nourricière, force de notre race.

Mais voici, Messieurs, que vous-mêmes vous avez été convoqués, ce soir, pour jeter les bases de cette organisation non moins digne d'enflammer le patriotisme. La vieille cité des souvenirs, qui a si bien honoré son fondateur, ses martyrs, ses pontifes, et ses vaillants soldats, ne veut pas laisser dans l'ombre celui qui, après Champlain, a pris la plus grande part à la fondation de la Nouvelle-France.

Elle a pensé que le temps était venu d'élever une statue à son courageux, à son héroïque premier colon, Louis Hébert. Notre société nationale, qui a pour mission d'encourager les nobles projets, a fait un appel des

plus touchants en faveur de ce mouvement patriotique. Cet appel a été entendu ; il a trouvé un écho dans le cœur de nos compatriotes, car non seulement la ville de Québec, mais notre province, qui *se souvient*, et même le Canada entier attend avec impatience, le jour où il pourra couronner, par des témoignages publics de reconnaissance, cette vie dépensée au service de Dieu, de la France et de notre belle patrie.

* * *

Vous me demandez de vous parler ce soir de celui qui fait l'objet de cette assemblée ; je me rends à votre gracieuse invitation, pour vous lire la vie de Louis Hébert.

Je divise mon travail en deux parties. La première comprend la narration très succincte de ses deux séjours en Acadie ; et la seconde s'étend de son départ de Paris, en 1617, jusqu'à sa mort arrivée dix ans plus tard à Québec, le 25 janvier 1627.

Sur notre colon, avant ses voyages dans la Nouvelle-France et sur sa famille, nous ne connaissons que bien peu de choses. Tout ce que nous apprennent des documents authentiques, c'est qu'il était fils de Louis Hébert, qui avait été l'apothicaire de la feu reine Catherine de Médicis, et que la profession du père passa au fils.

Il avait donc reçu une éducation soignée. La profession d'apothicaire, à cette époque, était même recherchée par les membres de la noblesse. Louis Hebert pratiquait à Paris.

Pour bien comprendre comment naquit chez notre colon sa vocation d'agriculteur, il faut nécessairement dire un mot des premiers voyages et des premières tentatives de colonisation entreprises par MM. de Monts et de Poutrincourt.

Après les essais infructueux de MM. de la Roche, Chauvin et de Roberval, pour coloniser la Nouvelle-France, M. de Monts, au commencement du XVIIe siècle, voulut recueillir la succession de ses devanciers, afin d'étendre au delà des mers le domaine de la France et contribuer ainsi à la conversion des indigènes.

Cet homme faisait certes preuve de patriotisme, mais il ne pouvait être un instrument utile à la propagation de

la foi, car il était calviniste. En dépit de ses bonnes intentions, sa foi était un obstacle à la régénération des peuples barbares. Quoiqu'il en soit, le roi lui accorda le titre de lieutenant-général de l'Acadie, et lui donna d'amples pouvoirs de bâtir des villes, des bourgades et de coloniser ce vaste pays.

Fort de cette commission, et possédant aussi une fortune considérable, il fit ses préparatifs de départ. Il équipa une flottille sur laquelle il embarqua des colons, et mit à la voile au Hâvre de Grâce, par un temps favorable. Le 6 mai 1604, il abordait à une île de la baie de Passamaquoddy, qu'il nomma l'Ile Ste-Croix. C'est sur cette île qu'il débarqua son monde.

Parmi les explorateurs se trouvaient plusieurs personnages de distinction, en particulier deux hommes qui ont joué un rôle des plus importants dans la fondation de la Nouvelle-France, c'étaient l'immortel Samuel de Champlain et notre héros Louis Hébert.

Ces deux hommes, Messieurs, qui se rencontrèrent dès 1604, en Acadie, étaient faits pour se comprendre. Tous deux étaient mus par les sentiments du plus pur patriotisme et d'une foi inébranlable. M. de Champlain qui ne rougissait pas d'écrire que le "salut d'une âme vaut plus que la conquête d'un empire" trouva en Hébert un digne émule de ses nobles aspirations. La vie de notre colon et ses dernières paroles disent assez à quelle valeur il estimait l'âme des sauvages païens. "Je meurs content, disait-il, à ses enfants et à sa femme, puisqu'il a plu à Dieu de faire mourir avant moi des sauvages convertis ; j'ai passé les mers pour les venir secourir plutôt que pour aucun autre intérêt particulier, et je mourrais volontiers pour leur conversion si tel était le bon plaisir de Dieu..."

Cette communion d'idée qui exista entre le fondateur de Québec et Louis Hébert explique l'amitié profonde et l'estime réciproque que ces deux hommes eurent l'un pour l'autre, amitié et estime qui durèrent vingt-trois ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Louis Hébert.

M. Monts après le débarquement de ses gens, se mit à se construire une *Habitation*, tandis que M. de Champlain, M. de Poutrincourt et Louis Hébert, commencèrent aussitôt à défricher la terre et à la cultiver.

Ces pionniers de l'agriculture récoltèrent à l'automne les premiers épis de blé et les premiers légumes poussés en terre acadienne.

L'hiver fut long et rigoureux; le scorbut exerça de terribles ravages au milieu des colons. En dépit des soins dont Louis Hébert les entoura, trente-six succombèrent.

Au printemps il fallut transporter l'*Habitation* dans un endroit plus salubre. M. de Champlain, en explorant les côtes, avait remarqué une jolie baie qui paraissait offrir de grands avantages pour l'érection d'un fort. On décida de le bâtir au fond de la baie sur une élévation au commencement du printemps.

Sur ces entrefaites, M. de Monts rentra en France, et laissa le commandement de l'Acadie à M. de Poutrincourt, qui hérita peu de temps après de Port-Royal et des environs.

NOBLE BUT DES EXPLORATEURS FRANÇAIS EN ACADIE

M. de Poutrincourt se sentait des dispositions pour la vie de colon. Charmé, comme Louis Hébert, des beautés de l'Acadie et de la fertilité de son sol, il voulait s'y établir afin de donner naissance à une colonie prospère. Catholique fervent, il désirait travailler efficacement par ce moyen à la conversion des indigènes.

Le nom de M. de Poutrincourt apparait l'un des premiers sur la longue liste de gentilshommes qui se dévouèrent en Amérique pour l'Eglise et la patrie.

Louis Hébert, M. de Champlain et M. de Poutrincourt, se firent volontiers les pionniers de l'agriculture en Acadie. Lescarbot, l'historien de ces voyages, nous les représente comme étant très "affectionnés pour le labourage de la terre".

Plus loin le même historien nous dit que Louis Hébert parcourait les forêts, gravissait les collines et cherchait des plantes médicinales. Les vignes sauvages qui croissaient en abondance attirèrent son attention.

Comme il n'y en avait pas à Port-Royal, il résolut d'en planter près du fort.

"Maître Louis Hébert, écrit Lescarbot, désireux d'habiter ce pays-là, en avait arraché une bonne quantité pour les planter à Port-Royal où il n'y en a point, quoique la terre y soit fort propre au vignoble. Ce qui, par une stupide oubliance, ne fut fait au grand déplaisir du dit sieur et de nous tous".

Comme on le voit, Messieurs, la vocation de notre premier colon canadien se fortifiait de jour en jour en compagnie de ces hommes courageux et si enthousiasmés de leurs premiers succès.

Les richesses et les beautés de l'Acadie avaient séduit Louis Hébert qui n'eut plus alors qu'un désir : celui de s'établir pour toujours sur des terres si fertiles. Ce bonheur ne lui était pas réservé cette fois. Pour des raisons particulières M. de Monts, qui était passé en France, ordonna à M. de Poutrincourt d'y retourner avec tous ses hommes. Ce fut une immense tristesse pour Louis Hébert. Le 3 septembre 1607, il s'embarqua pour la mère-patrie, mais il gardait au cœur l'espérance de revoir le pays acadien.

SECOND VOYAGE EN ACADIE

Hébert resta deux années en France. Les douceurs du sol natal ne purent lui faire oublier les beautés de la terre acadienne. Au printemps de l'année 1609, comme M. de Pontrincourt équipait un navire en destination de Port-Royal, il crut l'occasion favorable de revoir l'Acadie.

Il mit ordre à ses affaires, et, pour la seconde fois, repassa les mers. La tradition veut que cette fois, Marie Rollet, sa digne compagne, soit venue avec lui sur le même navire. Saluons, Messieurs, en passant cette première canadienne. Elle a certes droit d'être associée aux honneurs que l'on prépare à son époux. Le mérite de cette femme est grand, n'en doutons pas, non seulement parce qu'elle a consenti à traverser les mers pour venir sur nos terres incultes, mais parce qu'elle se voua à la solitude durant plusieurs années pour permettre à son mari, de se livrer aux explorations lointaines.

Cette fois le navire partit de Dieppe.

Je résume les incidents du second séjour de Louis Hébert en Acadie. Aux rigueurs d'un hiver interminable vint s'ajouter la maladie. La vie devenait de plus en plus pénible aux habitants de Port-Royal. Alors Hébert se dépensa corps et biens au soulagement de ses chers compatriotes. Les pauvres sauvages, eux-mêmes atteints, réclamèrent les médicaments du praticien habile et dévoué. "Aussi, écrit M. Rameau, s'empressèrent-ils autour de ce bon ramasseur d'herbes, qu'ils prenaient volontiers pour un être extraordinaire."

Pendant que la colonie de Port-Royal périclitait, une nouvelle compagnie se formait en France pour jeter les bases d'un autre établissement.

La reine mère protégea cette entreprise ainsi que les dames de la cour, entr'autres Mmes de Guercheville et de Jourdy. Le commandement de la flotte fut confié au capitaine La Saussaye. Le 12 mars 1613, il aborda au Cap de la Hève. Un Jésuite célébra la Sainte Messe, après quoi, on se dirigea vers le Port-Royal.

Louis Hébert avait la garde du fort. La Saussaye lui remit les lettres de la reine qui ordonnait de laisser partir les Jésuites. "Tant ce jour-là que le lendemain, écrit la *Relation*, on fit bonne chère à Hébert, et à son compagnon, afin que cette arrivée ne leur fût pas triste. Au départ, quoiqu'ils ne fussent pas dans la disette, on leur laissa un baril de pain et quelques flacons de vin, à ce que l'adieu fût pareillement de bonne grâce..."

La Saussaye s'établit sur l'Ile des Monts Déserts ; il se bâtit un petit fort qu'il nomma Saint-Sauveur. Cette colonie ne put se maintenir. Au mois de juin 1613, Samuel Argall, sous-gouverneur de la Virginie, l'attaqua. La Saussaye se défendit vaillamment, mais il fut obligé de se rendre.

Plus tard, Argall revint attaquer Port-Royal. Les colons de cet endroit étaient alors dans les champs ne s'attendant pas à une pareille attaque. Le corsaire mit le feu aux habitations ; tout fut consumé. M. de Poutrincourt qui venait d'arriver en Acadie fut témoin de ce malheur. Combien grande fut sa douleur en présence de ce désastre ! C'est avec une amertume indicible qu'il contem

pla, ainsi que Louis Hébert, les ruines encore fumantes de *l'Habitation*. Là, sous leurs yeux, se trouvaient les témoins de leurs peines et de leurs souffrances. Les champs de blé, les jardins qui annonçaient une abondante récolte, il fallut tout quitter.

Le cœur brisé, Louis Hébert dit adieu à ses champs et à ses jardins. Il s'embarqua pour la France après avoir perdu son temps et sa peine. Il ne restait plus rien de tous les sacrifices qu'il s'était imposés pour la colonisation de la Nouvelle-France.

Rentré dans la mère-patrie il rencontra de nouveau M. de Champlain qui avait fondé, en 1608, une colonie nouvelle sur les bords du Saint-Laurent. Il se laissa tenter par cette entreprise, et accepta l'offre qu'on lui fit de devenir le premier colon canadien après avoir été le premier colon acadien.

LOUIS HÉBERT A QUÉBEC

Bien que fondée depuis neuf ans la colonie de M. de Champlain ne faisait aucun progrès. La compagnie chargée par le roi de la conduite des affaires recrutait des chasseurs, des pêcheurs, des trafiquants, mais point de vrais colons.

Le pays était aux mains de marchands cupides qui faisaient le commerce des fourrures. Les revenus qu'ils en retiraient les intéressaient bien plus que la fondation d'une colonie stable. Ni la prospérité du pays ni le salut des sauvages ne pouvaient les toucher. Leur cupidité étouffait tout autre sentiment.

M. de Champlain réclamait à grands cris des colons. Il sollicitait des bras vigoureux pour défrichir les terres canadiennes, pour les labourer et les ensemenser. Il n'avait que faire de chasseurs, de commis et de coureurs de bois, envoyés ici pour les intérêts de la grande compagnie; il demandait donc des défricheurs. Mais la compagnie restait sourde à cette demande sous le spécieux prétexte que les défrichements éloigneraient le gibier, source de précieux revenus.

Cette compagnie imprévoyante ne songeait même pas à assurer le nécessaire à ses employés. Les provisions de bouche venaient de la mère-patrie et tout retard des vais-

seaux pouvait être funeste. Pour trouver quelque moyen de subsistance les hommes du fort devaient alors chasser et pêcher. La perspective de mourir de faim dans les grand bois de l'Amérique jointe à la mauvaise volonté des trafiquants retardait la venue des colons.

Après neuf ans de démarches incessantes, M. de Champlain n'avait pu vaincre encore l'obstination des Associés. Il ne s'était pas épargné pourtant. Persuadé comme il l'était que la colonie avait besoin d'être indépendante de la France, qu'elle devait trouver ici même toutes les choses nécessaires à la vie, il voulait développer l'agriculture. Car c'est sur l'agriculture que se base la société, sans elle il n'y a pas de vie possible. M. de Champlain avait donc raison de reclamer des défricheurs et des laboureurs pour les belles terres canadiennes. Mais pouvait-il espérer que des familles consentiraient à quitter leur patrie pour venir sur les bords du Saint-Laurent y trouver avec une vie pleine de dangers et de périls, des hommes, des compatriotes, qui se feraient leurs tyrans et les decourageraient dans leur noble entreprise? Pourtant un chef de famille se présenta en 1617, qui consentit à partager les risques d'une nouvelle fondation. Cet homme était Louis Hébert, notre apothicaire parisien. Il suivait de loin les commencements de la colonie de Québec, car la Nouvelle-France avait encore toutes ses affections. Lorsque M. de Champlain lui proposa de l'emmener, notre colon fut pris d'un nouvel enthousiasme.

Comment pouvait-il refuser de se rendre à la prière de son vieil ami qui venait d'obtenir de la compagnie des marchands la permission de conduire des colons en Canada? Cette compagnie sembla même y apporter quelque empressement. Elle consentit à faire un contrat des plus avantageux avec Louis Hébert. Voici quelles en furent les clauses :

Elle lui promit de l'entretenir avec sa famille durant les deux premières années de son séjour à Québec, de lui donner la somme de 1200 *couronnes* durant trois ans pour ses services d'apothicaire, avec, en outre, la permission de cultiver un terrain d'environ dix arpents.

Il n'en faut pas plus pour gagner Louis Hébert. Il saisit avec joie l'offre qu'on lui fait. Il vend sa maison à

Paris et son jardin, se réserve quelques meubles, il abandonne son emploi, et,après avoir dit adieu à ses parents et à ses amis, il se dirige sur Honfleur où il doit s'embarquer avec sa femme Marie Rollet, ses deux filles et son plus jeune fils, Guillaume.

Là une amère déception l'attend. Les messieurs de la compagnie ne l'ont accepté que pour la forme, le roi les y avait forcés semble-t-il. Ils étaient revenus sur leur décision. De colons, de cultivateurs,ils n'en veulent pas. Ils craignent qu'avec les défrichements le gibier ne s'éloigne. Il leur faut donc tenir la Nouvelle-France en forêts inextricables! Ce mesquin calcul retardera ainsi la venue des colons.

Louis Hébert ne se laisse pas décourager. Il intercède de nouveau. Il fait appel à l'esprit de justice de ces hommes intéressés. Que lui reste-t-il maintenant? Il n'a plus un pouce de terre qui lui appartienne en France! Il a tout sacrifié pour suivre le fondateur de Québec. Ces supplications ne trouvent aucun écho dans le cœur des marchands égoïstes.

M. de Champlain joint ses démarches aux prières de son ami. Les marchands sont inflexibles et ils ne persistent pas moins à dire que si Hébert passe au Canada avec la détermination d'y faire des defrichements, il n'a plus qu'à abandonner son dessein.

Que faire alors? Plusieurs semaines se passent dans cette anxiété. Hébert devra donc retourner à ses pilons d'apothicaire car il rêve toujours de cultiver les terres de la Nouvelle-France?

Ces détails, Messieurs, sont tirés d'un document inédit qui a pour titre: *Au Roy*, c'est la plainte que Louis Hébert fit entendre à son souverain pour lui marquer les durs traitements dont il a été victime même sur la terre française.

Enfin! les marchands consentent à le laisser passer au Canada, mais voyez les conditions qu'ils y mettent: Il lui faut faire un nouveau contrat; au lieu de 1200 *couronnes* qu'on lui avait promises pour ses services, on ne lui donnera que la moitié de cette somme; de plus, sa femme,ses filles, son serviteur, devront, et sans rémunération, servir la compagnie durant trois ans. On lui permet encore de

se bâtir une maison mais il ne défrichera que cinq arpents de terre.... A la fin des trois ans, il pourra cultiver du tabac en sus des légumes et du blé, mais le trafic avec les sauvages lui sera pour toujours interdit. Il n'aura pas même la liberté de vendre le surplus de sa récolte à qui il voudra mais seulement à la compagnie qui en fixera le prix.

Voilà ! Messieurs, dans quelles conditions tyranniques, et au prix de quels sacrifices, Louis Hébert consentit à devenir le premier cultivateur canadien !

On ne laisse pas d'être étonné de la conduite des Associés à l'égard de notre colon. Ils lui marchandent quelques arpents de terre comme si la Nouvelle-France — pays plus grand que l'Europe — n'était pas assez vaste pour satisfaire leur convoitise désordonnée ! Ces faits, qui sont à la honte de la compagnie des marchands, font ressortir la noblesse de caractère, le désintéressement, l'esprit d'abnégation de Louis Hébert. Il consent à tout quitter dans la mère-patrie, ses parents, son emploi, ses biens mêmes, pour s'attacher à une entreprise dont l'issue est bien douteuse. Ni le souvenir des travaux qu'il a entrepris en Acadie, ni la prière de ses parents, ni l'incertitude de l'avenir, ni même les dispositions non équivoques des Associés à son endroit, ne peuvent l'ébranler. M. de Champlain fait appel à son patriotisme et à sa foi, il compte sur lui pour donner *commencement à une peuplade chrétienne* (1), c'en est assez pour lui faire repousser toute crainte d'insuccès. Il se sent appelé de Dieu pour contribuer à la fondation de la Nouvelle-France et à fournir par là aux aborigènes les moyens de parvenir à la foi. Voilà pourquoi, il accepte toutes les conditions qu'on lui fait, et il s'embarque pour le pays qui, depuis si longtemps, est l'objet de ses désirs.

Louis Hébert, on peut le dire, est l'homme de la Providence; cet humble colon est le type accompli du pionnier apôtre. Ce ne furent pas assurément les richesses, la recherche des honneurs, ou le besoin de trouver ici un peu de repos, qui l'attirèrent sur nos bords. Il eut trouvé tout cela dans la mère-patrie. Il vient au Canada poussé par le désir d'être utile à la France et surtout aux infidèles.

(1) Paroles de Louis Hébert.

La traversée fut longue et pénible. Le navire courut même les risques d'un naufrage près de Terreneuve. Enfin ! après une navigation de treize semaines, le premier colon débarque à Québec avec sa famille. Avec lui, Messieurs, la Nouvelle France est fondée.

Sur le sol canadien Hébert ne fut pas traité comme il eût dû l'espérer. Les marchands furent fidèles à leur programme. Ils l'opprimèrent dans l'espoir de le décourager et de lui faire abandonner ses défrichements. Que de tracasseries notre colon eut à endurer! Le Frère Sagard, religieux récollet, son contemporain, les raconte dans ses mémoires... Indigné il s'écrie : O Dieu ! partout les gros poissons mangent les petits !

Hébert ne se rebuta pas. La Providence qui l'avait choisi pour être le premier colon de la Nouvelle-France lui avait donné avec une abnégation admirable une force de caractère et une énergie capables de renverser tous les obstacles.

Malgré les marchands il se mit à défricher son lopin de terre; sans bruit il commença la conquête pacifique de la terre canadienne, la seule vraiment durable. Et dès l'automne de la première année il recueillit la première moisson. Quel bonheur lui apporta cette récolte abondante ! J'ose le dire, Messieurs, ce fut comme dans un élan de ferveur religieuse qu'il trancha de sa faucille les épis de blé. Les prémices en furent offertes à Dieu, et le geste auguste du moissonneur, dans sa reconnaissance, se prolongea jusque dans les profondeurs d'un continent.

Cinq ans plus tard, Louis Hébert, en récompense de ses travaux et de sa persévérance, eut le premier fief noble qui porta le nom du Sault-au-Matelot. En 1626, le duc de Ventadour confirma cette première concession et en ajouta une autre située sur la rivière St-Charles, appelée le fief Lespinay. Louis Hébert devint ainsi le premier seigneur canadien.

MORT DE LOUIS HÉBERT

Le 25 janvier 1627, Louis Hébert rendit sa belle âme à Dieu. Le Frère Sagard a recueilli sur ses lèvres mêmes les dernières paroles du premier colon, dignes d'un apôtre :

" La mort de Sieur Hébert fut une affliction pour tous, non seulement pour les Français, mais encore pour les sauvages, car ils perdaient en lui un vrai père nourricier, un bon ami, et un homme aussi zélé pour leur conversion, comme il l'a toujours témoigné par ses actions jusqu'à sa mort, laquelle comme sa vie avait pieusement correspondu à celle d'un vrai chrétien sans fard ni artifice. Je ne peux être blâmé de dire le bien là où il est, et de déclarer la vertu de ce bon homme, pour servir d'exemple à ceux qui viendront après lui, puisqu'elle a éclaté devant tous, et a été en bonne odeur à tous. Si je n'en dis pas autant des vivants, c'est que personne ne peut être appelé saint qu'après le trépas, parce que l'on peut, jusqu'a la dernière heure, toujours déchoir de sa perfection ou sortir du vice pour la vertu. Dieu voulant retirer ce saint personnage, et le récompenser des travaux qu'il avait soufferts pour Jésus-Christ, lui envoya une maladie dont il mourut. Mais, avant de mourir, il reçut avec une piété touchante les sacrements de la Sainte Eglise, du père Joseph Le Caron, et disposa de ses affaires au grand contentement de tous les siens. Après quoi il fit approcher de lui sa femme et ses enfants, auxquels il fit une courte exhortation sur la vanité de cette vie, sur les trésors du ciel, et sur le mérite que l'on acquiert devant Dieu, en travaillant pour le salut du prochain. Je meurs content, leur disait-il, puisqu'il a plu à Notre-Seigneur de me faire la grâce de voir mourir avant moi des sauvages convertis. J'ai passé les mers pour les venir secourir, plutôt que pour aucun intérêt particulier, et je mourrais volontiers pour leur conversion si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer comme je les ai aimés, et de les assister selon votre pouvoir, Dieu vous en saura gré et vous en récompensera en Paradis. Ce sont des créatures raisonnables comme nous, et elles peuvent aimer un même Dieu que nous, si elles en avaient la connaissance, à laquelle je vous supplie

de les aider par vos exemples et vos prières. Je vous exhorte aussi à la paix et à l'amour maternel et filial, que vous vous devez respectueusement les uns les autres, car en cela vous accomplirez la loi de Dieu, fondée sur la charité. Cette vie est de courte durée, et celle à venir est pour l'éternité ; je suis près d'aller devant mon Dieu, qui est mon juge, auquel je dois rendre compte de toute ma vie passée, priez-le pour moi, afin que je puisse trouver grâce devant sa face, et que je sois un jour du nombre de ses élus."

" Puis, continue Sagard, levant la main, il leur donna à tous sa bénédiction, et rendit son âme entre les bras de son Créateur, le 25 janvier 1627, jour de la Conversion de Saint Paul."

Les funérailles furent très solennelles. Toute la population de Québec se fit un devoir d'y assister. Cette mort fut considérée comme un deuil public. Louis Hébert fut inhumé dans le cimetière des Récollets, au pied de la grande croix, à l'endroit qu'il avait choisi lui-même peu de jours auparavant.

En 1670, un éboulis se produisit en ce lieu. Le cercueil, fait de bois de cèdre, et contenant les ossements du premier colon, fut exhumé, et transporté dans la chapelle des Récollets, par les soins du Père Valentin Le Roux, alors supérieur.

Cette translation fut encore marquée par une grande démonstration publique ; ce qui montre combien, à cette époque, un demi-siècle plus tard, le souvenir de cet homme de bien avait été conservé par les habitants de Québec. "Le corps de celui qui fut la tige des premiers habitants, écrit le Frère Sagard, est le premier dont les ossements reposent dans cette cave avec ceux du Frère Pacifique Duplessis. Mme Couillard, fille de Louis Hébert, voulut assister à cette translation et s'y fit transporter."

Le Père LeClerq appelle Louis Hébert, "L'Abraham de la colonie, le Père des vivants et des croyants, puisque sa postérité a été si nombreuse, qu'elle a produit quantité d'officiers de robe et d'épée, des marchands habiles pour le négoce, de très dignes ecclésiastiques, enfin un grand nombre de bons chrétiens dont plusieurs eurent à souffrir

ou furent tués par les sauvages pour les intérêts de la colonie."

"La mort de Louis Hébert, écrit à son tour M. l'abbé Ferland, fut une grande perte pour la colonie, car ce fut lui qui, après Champlain, avait pris la grande part à l'établissement de Québec et à l'avancement de la Nouvelle-France."

"Parmi les promeneurs qui circulent à travers le parc Victoria aux accords harmonieux des concerts en plein air, durant nos belles soirées d'été, écrit M. Chapais, bien peu se doutent qu'ils foulent un sol historique et que la mémoire de Louis Hébert, le pionnier de la Nouvelle-France, de Jean Talon, le grand intendant et de Mgr de Saint Vallier, l'illustre évêque, plane au-dessus de ces allées et de ces parterres."

GUILLAUME COUILLARD SUCCÈDE À LOUIS HÉBERT

Louis Hébert étant mort, son gendre Guillaume Couillard, qui habitait le pays depuis 1613, et qui aimait passionnément l'agriculture fut le continuateur de son œuvre. Au printemps de 1628, il ouvrit la terre avec le soc de la charrue, il est donc le premier laboureur canadien.

L'hiver 1628-1629 fut terrible. La famine menaça de faire périr les colons. La poudre, les lignes, les hameçons manquaient, il était impossible de chasser et de pêcher. Les habitants de Québec parcouraient les forêts pour se procurer des racines et éviter ainsi de mourir de faim. La compagnie des marchands, cause de tout le mal, était impuissante à les secourir. Dans cette extrémité, Couillard, grâce à ses champs, devint la Providence de ces affamés. Il put fournir à chacun une écuellée de maïs, d'orge et quelques légumes. Cette ration, quoique faible, soutint pendant l'hiver ces pauvres colons

Au printemps tout le monde était épuisé. Dans cet état de détresse les frères Kertk trouvèrent la colonie en

1629 et M. de Champlain, obligé de se rendre, partit pour la France avec les Français. Couillard et Mme Hébert, ne voulurent pas quitter leurs champs. Ils restèrent dans la colonie en dépit de la mauvaise fortune des armes françaises.

Leur exil se prolongea durant trois ans. Au printemps de 1632 ils eurent la joie de revoir le drapeau de la mère-patrie. M. de Champlain reprit alors possession du pays dont ils s'étaient constitués les gardiens. Comme récompense de leur fidélité ils eurent le bonheur de recevoir dans leur maison les missionnaires qui y célébrèrent la sainte Messe.

"Nous allâmes célébrer la sainte Messe dans la maison la plus ancienne de ce pays-ci, écrit le Père Le Jeune, c'est la maison de Mme Hébert, qui s'est habituée près du fort, du vivant de son mari ; elle a une belle famille, sa fille est ici mariée à un honnête français. Dieu les bénit tous les jours, il leur a donné de très beaux enfants. Leur bétail est en très bon point ; c'est l'unique famille française habituée au Canada.

Ils cherchaient les moyens de passer en France, mais ayant appris que les Français retournaient à Québec, ils commencèrent à revivre. Quand ils virent arriver ces pavillons blancs sur les mâts de nos vaisseaux ils ne savaient à qui dire leur contentement, mais quand ils nous virent dans leur maison pour y dire la sainte Messe, qu'ils n'avaient point entendue depuis trois ans, bon Dieu ! quelle joie ! les larmes tombaient des yeux quasi de tous de l'extrême contentement qu'ils en avaient. Oh ! que nous chantâmes de bon cœur le *Te Deum !* C'était juste le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul. Le *Te Deum* chanté, j'offris à Dieu le premier sacrifice à Québec. Dieu sait si les Français furent heureux de voir déloger les Anglais, qui ont fait tant de maux à ces misérables contrées, et qui sont causes que les sauvages ne sont pas baptisés.

"Aussi, dit M. N. Bourassa, lorsque la France vint reprendre possession de son domaine, rendu par l'Angleterre, ce fut sous le toit de la veuve Hébert qu'elle chanta son *Te Deum*, et offrit à Dieu son sacrifice d'action de grâces, il n'y en avait pas d'autre resté intact au Canada,

et certainement qu'on n'en aurait pas trouvé de plus digne d'un pareil honneur. Car, c'est sous ce seul et humble chaume qu'avaient survécu la parole, la foi, l'espérance de la France-mère, qu'avait palpité son amour, qu'avait reposé comme une immortelle relique le germe déjà indestructible de la Nouvelle-France. Le roi récompensa plus tard ce courage viril : il créa un fief en faveur de Couillard, gendre de la veuve Hébert, et lui conféra le titre et le privilège du seigneur. Et Dieu fit sortir de ce berceau des Hébert une légion d'hommes forts et vertueux qui allèrent propager et implanter sur toutes les rives du Saint-Laurent, ce nom et les traditions de bien et d'honneur puisées au sein de leur première mère." (1)

Mme Hebert ouvrit dans sa maison la première école. Elle entretenait des enfants sauvages et les catéchisait avec la plus grande charité. Elle mourut en 1649.

Guillaume Couillard vit les développements du pays. Après 1632, d'autres colons, en effet, se joignirent à lui, et à sa mort, en 1663, la Nouvelle-France avait déjà prospéré.

En 1654, il donna à la fabrique de Québec l'emplacement de la Basilique, soit quatre-vingts perches de sa terre à la condition qu'il y eut un banc à perpétuité pour lui et ses descendants. Ce banc est encore possédé par un des membres de la famille Couillard.

L'Université, le Séminaire, la Basilique furent construits sur les terres de Louis Hébert. C'est donc à la haute ville que doit être érigé le monument destiné à honorer le premier colon canadien.

Comme Mme Hébert a été associée à l'œuvre de son mari, et que Couillard en fut le continuateur, il convient de représenter dans des bas-reliefs quelques-unes des heures les plus angoissantes qu'ils eurent à passer sur le rocher de Québec de 1629 à 1632.

Ce monument ainsi exécuté rappellera l'histoire de cette première famille qui a fait preuve d'héroïsme sublime.

(1) Les Couillard fondèrent les paroisses de Beaumont, de St-Thomas de Montmagny et de Notre-Dame de Bonsecours de l'Islet, situées dans leurs vastes seigneuries. *(L'Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud.)*

Permettez, Messieurs, que je vous exprime un autre désir : les familles contemporaines de Louis Hébert, et surtout de Couillard, n'ont-elles pas droit aussi à un bon souvenir ? La plupart d'entre elles furent intimement unies par le sang aux Hébert et aux Couillard, et il serait convenable que leurs noms fussent inscrits sur le même monument. Ainsi figureraient les noms des Abraham Martin, Nicolas Pivert, Pierre Desportes, Noël Langlois, Jean Nicolet, Olivier Le Tardif, Jean Guyon, Noël Morin, Guillaume Hubou, Jean Côté, Nicolas Marsolet...qui sont encore portés par de nombreux descendants. Il nous sera possible d'honorer ainsi les premiers agriculteurs en Louis Hébert et Couillard et les premières familles de la Nouvelle-France.

AZARIE COUILLARD DESPRÉS, Ptre.

Le 24 mai 1914.



Liste bien incomplète des familles qui descendent de Louis Hébert

Couillard (toutes ses branches). Fournier, Guyon, Dion, Boulay, Boulet, Blanchet, Bernier, Boucher de Boucherville, Gagnon, Joneas, Caron, Gamache, Lessard, Thibault, Langlois, Roussin, Le Borgne de Bellisle, Robichaud, Chorel d'Orvilliers, de St-Ours, Trottier, Beaubien, Poulin, Gosselin, Guy, Couture, Létourneau, Damours, Michon, Gendron, Laflamme, Picard des Troismaisons, Dessaint dit Saint-Pierre, Rousseau, Mercier, Têtu, Bacon, Gagné, Talbot, Laberge, Taschereau, Taché, Dorion, Lemire, Derveau, Gingras, Chaussegros de Léry, Richard, Ducharme, Cloutier, Foisy, Bégin, d'Estimauville, de Beaumouchel, de la Durantaye, Proulx, Guay, Carrier, Paradis, Huard.

La plupart des familles anciennes au pays peuvent remonter par quelques-uns de leurs ancêtres jusqu'au premier colon canadien. Louis Hébert est bien à la vérité le chef de la famille Canadienne-française. Ils sont innombrables, écrit M. l'abbé Lindsay : les héros, les vierges, les pontifes, les martyrs, qui, issus du premier colon, ont illustré et illustrent encore l'Eglise et la patrie. Les deux cardinaux dont s'honorent l'Eglise canadienne sont les descendants de Louis Hébert.

A. C. D. ptre.

OUVRAGES PARUS SUR

LOUIS HEBERT

La première famille française. par l'abbé A. Couillard Després, I vol. 369 pages, 1907.

Louis Hébert et sa famille—1 vol. 158 pages par le même.

Louis Hébert—brochure, 1912, par Mme Laure Conan.

Ouvrage sur les descendants de

LOUIS HEBERT

Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud.—1 vol. 420 pages, par l'abbé A. Couillard Després.